



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

GRAND SAUT HILAIREMONTAIS : ON SE MOUILLE POUR UNE BONNE CAUSE

Mont-Saint-Hilaire, le 17 juillet 2023 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire se réjouit du retour tant attendu du *Grand Saut hilairemontais*. Lors de cette occasion spéciale – qui n’arrive qu’une seule fois par année – les citoyens et les citoyennes de Mont-Saint-Hilaire ont la permission de sauter du quai municipal pour se baigner dans la rivière Richelieu. Cet été, l’événement se tiendra le dimanche 20 août, de 16 h à 18 h, à la place du Quai. De plus, l’entraîneuse Isabelle Devault animera un cours de *Pound* de 16 h à 16 h 15 directement sur le quai, dans le but de vous donner bien chaud avant le *Grand Saut!*

« La qualité de l’eau et l’accès à la rivière Richelieu vous préoccupent? Le *Grand Saut hilairemontais* est un rassemblement festif pour s’amuser et pour prendre du bon temps, mais également pour discuter d’une cause qui nous tient tous à cœur, la préservation et l’accès à ce magnifique cours d’eau, précieux joyau qui berce notre ville », rappelle Isabelle Thibeault, mairesse suppléante.

En effet, l’événement s’inspire de la semaine du *Grand Splash*, une initiative de la [Fondation Rivières](#) qui, depuis 20 ans, œuvre à préserver, à restaurer et à mettre en valeur le caractère naturel des rivières. Elle contribue à assurer la qualité de l’eau et l’accès à l’eau pour la population québécoise, en tenant compte des dimensions sociales, environnementales et économiques. Ainsi, avec son *Grand Saut hilairemontais*, la Ville de Mont-Saint-Hilaire démontre son appui à la mission de la Fondation Rivières et sa volonté d’assurer la qualité de l’eau dans le but de favoriser l’accès à la rivière Richelieu.

Un *Grand Saut* en toute sécurité

Une équipe de sauveteurs sera sur place ainsi que des équipes nautiques de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent et de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu pour assurer la sécurité des participants. De plus, la Ville a établi des règles strictes :

- Le port de la veste de flottaison est obligatoire (prêt de vestes sur place);
- Les enfants de 10 ans et moins doivent être accompagnés d’un parent;
- Les enfants de 11 à 17 ans doivent être accompagnés d’un parent ou être en possession d’un formulaire d’autorisation parentale dûment complété et signé.

Il est à noter que chaque participante ou participant doit signer un formulaire d’inscription et d’exonération de responsabilité, de reconnaissance et d’acceptation des risques, disponible sur place, le jour de l’événement, ou sur cette page : <https://bit.ly/3Byjmpp>. L’activité n’est pas recommandée pour les personnes enceintes ou les personnes ayant des restrictions médicales.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca